



RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE REGULATION  
DE LA COMMUNICATION

-----  
AFRICAN COMMUNICATION REGULATION AUTHORITIES  
NETWORK  
-----

Le Secrétariat Exécutif

-----

Executive Secretariat

-----

## **3<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE D'ORIENTATION DU RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE REGULATION DE LA COMMUNICATION (RIARC)**

Cotonou - Bénin, les 12 et 13 mai 2016

# RAPPORT GENERAL



## INTRODUCTION

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin abritant le siège du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) a accueilli les 12 et 13 mai 2016 la troisième réunion du Comité d'Orientation du Réseau au titre du mandat 2014-2016. La Rencontre s'est déroulée à Cotonou, au siège de l'Institution. Elle a enregistré la participation des délégations de trois instances de régulation membres statutaires du Comité d'orientation sur les quatre ainsi que de trois instances membres en qualité d'observateurs. Elles sont respectivement conduites par :

- M. Abdourahamane **OUSMANE**, Président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger, Président en exercice du RIARC;
- M. Kwasi Gyan **APENTENG**, Président de la National Media Commission (NMC) du Ghana, Vice-président du RIARC;
- M. Adam **BONI TESSI**, Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin, Secrétaire Exécutif du RIARC;
- Mme Amina **LEMRINI ELOUAHABI**, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Royaume du Maroc, observateur;
- M. Gabriel **BIHUMUGANI**, Vice-président du Conseil National de la Communication (CNC) du Burundi, Observateur;
- M. Mathias **AYENA**, Rapporteur de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Togo, observateur.

La liste de présence des participants est jointe en annexe au présent rapport.

L'objectif de cette rencontre est d'approfondir voire de concrétiser les jalons de la préparation de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF posés le 20 juillet 2015 à Niamey au Niger lors de la deuxième réunion du Comité d'Orientation.

Le présent rapport qui ambitionne de ressortir les grandes décisions prises au cours de cette troisième réunion du Comité d'Orientation s'articule autour quatre principaux points à savoir :

- 1- La Cérémonie d'Ouverture
- 2- Les travaux proprement dits de la troisième réunion du Comité d'Orientation ;
- 3- Les Recommandations;
- 4- La Cérémonie de Clôture.

## I- **CEREMONIE D'OUVERTURE**

Elle a été présidée par Monsieur Abdourahamane OUSMANE, Président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger, Président en exercice du RIARC. La cérémonie d'ouverture de la troisième réunion du Comité d'Orientation est ponctuée par deux allocutions : le mot de bienvenue de Monsieur Adam BONI TESSI, Président de la HAAC du Bénin en charge du Secrétariat Exécutif du Réseau et l'allocution d'ouverture officielle prononcée par Monsieur OUSMANE.

Dans son intervention, Monsieur BONI TESSI a, au nom de l'Institution qu'il dirige et en son nom personnel, souhaité la bienvenue à Cotonou à toutes les délégations participantes à la réunion du Comité d'Orientation du RIARC. Il a indiqué que le monde entier est aujourd'hui à l'heure du numérique et que chaque pays doit être préparé à affronter les nombreux défis technologiques qui attendent inéluctablement les consommateurs, producteurs et diffuseurs mondiaux des médias.

Selon le Secrétaire Exécutif du RIARC, toutes les composantes de la société de l'information sont à pied d'œuvre depuis maintenant une décennie pour ne pas rater le train de l'histoire technologique. Aussi, les instances de régulation du monde entier, y compris celles membres du RIARC mènent-elles des réflexions profondes et posent-elles des actes concrets à cette fin, a-t-il précisé. Il a, pour finir, rassuré les participants que la HAAC du Bénin et le Secrétariat Exécutif du RIARC mettront tout en œuvre pour leur donner une entière satisfaction et ce faisant leur faciliter les conditions de travail et de séjour.

L'allocution d'ouverture a été prononcée par M. Abdourahamane OUSMANE, Président en exercice du RIARC. Il a d'abord fait observer une minute de silence en la mémoire du regretté feu Richard Kokou Biossey TOZOUN, Président de la HAAC du Togo rappelé à Dieu, le lundi 29 février 2016 à Lomé. Il a ensuite salué la présence

effective des membres statutaires du Comité d'Orientation ainsi que celle des autres instances admises à titre d'observateurs ; ce qui témoigne, selon

Monsieur OUSMANE, de la vitalité du Réseau et de l'intérêt que ses membres portent pour son fonctionnement régulier.

Le Président en exercice du RIARC a rappelé qu'en juillet 2015 à Niamey, lors de la deuxième réunion du Comité d'Orientation les participants ont jeté les premiers jalons de la 8<sup>ème</sup> Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF) en définissant le thème central du séminaire thématique qui est intitulé : « la régulation des supports de diffusion numériques et des médias en ligne : opportunités et défis ». Il a également évoqué de façon brève, les raisons de la non tenue de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF statutairement prévue pour décembre 2015.

Le Président Abdourahamane a donné un aperçu général des différents points inscrits à l'ordre du jour de cette troisième rencontre avant d'adresser ses sincères remerciements et sa gratitude à l'endroit du Secrétariat Exécutif du Réseau pour les dispositions prises en vue de la bonne organisation de cette réunion et pour rendre agréable le séjour des participants au Bénin.

## II- TRAVAUX PROPREMENT DITS DE LA 3<sup>EME</sup> REUNION DU COMITE D'ORIENTATION

A l'ouverture des travaux, le Président du RIARC, Monsieur Abdourahamane OUSMANE, a fait une brève présentation de la non-tenue à bonne date de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF. Il a d'abord rappelé l'élection de la National Media Commission (MNC) du Ghana au poste de la Vice Présidence du Réseau au cours de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF et l'absence de son Président à la deuxième rencontre du Comité d'Orientation ainsi qu'au séminaire international sur « **la régulation des médias en période électorale** » ; deux rencontres organisées par le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger du 20 au 22 juillet 2015.

Monsieur OUSMANE a ensuite expliqué aux participants les missions et tractations initiées et mises en œuvre conjointement par la Présidence en exercice et le Secrétariat Exécutif du RIARC à l'endroit de la NMC du Ghana pendant la période d'août à novembre 2015. L'objectif est d'aider l'instance assurant la Vice Présidence à organiser la 8<sup>ème</sup> CIRCAF, et ce faisant, présider le Réseau selon les dispositions

légales de la convention créant le RIARC, a-t-il indiqué. Malheureusement, a poursuivi le Président du RIARC, le 09 novembre 2015, le SE/RIARC a reçu, de la NMC du Ghana, une lettre officielle signée par son Secrétaire Exécutif Adjoint, Monsieur Alexander BANNERMAN, ayant pour objet « **ACRAN CONFERENCE 2015** » et relatif au désistement de cette Instance.

Pour finir, le Président du RIARC a indiqué que face à cet état de fait et conformément aux conclusions de la rencontre du Comité d'Orientation du 20 juillet 2015 à Niamey au Niger, il revient au Secrétariat Exécutif d'organiser à Cotonou au Bénin, la Conférence des Présidents précédée d'une réunion du Comité d'Orientation, celle des 12 et 13 mai 2016.

A la suite de cette présentation, le nouveau Président de la NMC du Ghana, Monsieur Kwasi GYAN APENTENG, est intervenu pour présenter aux membres du Comité d'Orientation et aux participants à la 3<sup>ème</sup> réunion, les excuses de son Institution suite aux manquements et aux promesses non tenues envers le RIARC. Il a expliqué les contraintes et autres difficultés qui ont été à la base du désistement de la NMC. Monsieur APENTENG a, au nom de l'institution qu'il dirige réitérer la volonté de la NMC a demeuré au sein du RIARC et à travailler pour son développement.

Cette clarification faite, les travaux proprement dits de la réunion de Cotonou ont démarré.

Pendant les deux jours d'intenses activités, les participants ont étudié et adopté plusieurs dossiers à savoir :

- le rapport d'activités de la Présidence en exercice du RIARC ;
- le rapport d'activités du Secrétariat exécutif;
- la fixation de la date de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF;
- le programme indicatif du séminaire thématique de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF;
- l'ordre du jour de la Conférence des Présidents et;
- les Questions diverses.

## **II-1- Présentation du rapport d'activités de la Présidence en exercice suivi de débat**

Il a été présenté par Monsieur Abdourahamane OUSMANE, Président du CSC du Niger, Président en exercice du RIARC. Ce rapport a rendu compte des activités menées par celui-ci depuis la fin de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF en décembre 2013.

Elles ont été présentées par axe stratégique et dans l'ordre chronologique de leur déroulement.

Monsieur OUSMANE a, en effet, axé son intervention sur deux principaux points, à savoir : le **rappel des activités prévues dans le plan d'action 2014-2015** et les **activités menées par la Présidence en exercice du RIARC**.



Abdourahamane OUSMANE, Président en exercice du RIARC

### **II-1-1- RAPPEL DES ACTIVITES PREVUES DANS LE PLAN D'ACTION 2014-2015**

Selon Monsieur OUSMANE, le plan d'action adopté par la Conférence des Présidents du 12 décembre 2013 a prévu l'organisation de seize (16) activités réparties selon cinq axes stratégiques. Les axes et activités retenus se présentent ainsi qu'il suit :

#### **AXE 1 : TRANSITION VERS LE NUMERIQUE**

- ❖ **Activité 1** : Evaluation du rôle des instances membres du RIARC dans les processus de transition vers le numérique.
- ❖ **Activité 2** : Colloque sur la réglementation de la communication audiovisuelle par le satellite et les nouveaux moyens de diffusion.
- ❖ **Activité 3** : Participation du RIARC aux forums traitant des questions sur la transition vers le numérique.

## **AXE 2 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA REGULATION**

- ❖ **Activité 1** : Etude sur le cadre juridique et institutionnel régissant les instances de régulation de la communication membres du RIARC.
- ❖ **Activité 2** : Séminaire de restitution et de validation de l'étude sur le cadre juridique et institutionnel de la régulation de la communication en Afrique.
- ❖ **Activité 3** : Plaidoyer auprès des organisations sous régionales et régionales en vue de l'harmonisation du cadre juridique et institutionnel de la régulation de la communication en Afrique.

## **AXE 3 : REGULATION DES MEDIAS EN PERIODE ELECTORALE**

- ❖ **Activité 1** : Séminaire sur « l'accès aux médias en période électorale »
- ❖ **Activité 2** : Missions d'échanges d'expériences sur la régulation des médias en période électorale.
- ❖ **Activité 3** : Missions d'information et de contact auprès des instances membres du RIARC dont les pays organisent des élections.

## **AXE 4 : EGALITE HOMMES/FEMMES DANS LES MEDIAS AUDIOVISUELS**

- ❖ **Activité 1** : Elaboration d'un guide d'analyse des grilles des programmes des médias audiovisuels en matière d'égalité Hommes/Femmes dans les médias audiovisuels.
- ❖ **Activité 2** : Atelier sur le monitoring des contenus des médias audiovisuels en matière d'égalité des sexes.
- ❖ **Activité 3** : Echanges d'expériences en matière de monitoring des médias sur l'égalité Hommes/Femmes dans les médias audiovisuels.

## **AXE 5 : PARTENARIAT ET RESEAUTAGE**

- ❖ **Activité 1** : Recherche de partenaires techniques et financiers pour le RIARC et développement du partenariat avec les autres réseaux.
- ❖ **Activité 2** : Rencontre d'échanges entre le RIARC et le réseau ibéroaméricain des régulateurs de la communication.
- ❖ **Activité 3** : Missions du RIARC dans les pays membres et non membres.
- ❖ **Activité 4** : Développement de contenus du site Web du RIARC en arabe.

Après le rappel du contenu du plan d'action, la seconde partie du rapport est consacrée aux activités menées par le Président en exercice du RIARC. Elles prennent en compte, d'une part, la gouvernance du réseau pendant le biennium et d'autre part, la mise en œuvre du plan d'action.

### **II-1-1-1- GOUVERNANCE DU RIARC**

Les activités menées par la Présidence en exercice du RIARC dans le cadre de la gouvernance du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la communication sont déclinées en onze différents points. Ils se présentent selon l'ordre chronologique qui suit :

- **Finalisation du Plan d'Action 2014 -2015 ;**
- **Rédaction et publication du Rapport Général de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF ;**
- **Visite de travail au Secrétariat Exécutif du RIARC ;**
- **Première réunion du Comité d'Orientation du RIARC ;**
- **Visite de travail au Secrétariat Exécutif du RIARC ;**
- **Lettres de remerciements aux présidents (es) sortants (es) ;**
- **Lettres de félicitations aux Présidents (es) entrants (es) ;**
- **Hommage au Secrétaire Exécutif sortant du RIARC ;**
- **Lettres de compassion et condoléances ;**
- **Deuxième réunion du Comité d'Orientation du RIARC ;**



➤ **Visite de travail de la Présidence et du Secrétariat Exécutif du RIARC auprès de la Vice-présidence ;**

Au niveau de chacune des activités ci-dessus énumérées, le Président en exercice a fourni aux participants des détails sur leur déroulement. En marge de la gouvernance du RIARC qui constitue un aspect majeur de son biennium, le Président du RIARC, s'est attelé à mettre en œuvre les activités programmées dans le plan d'action 2014-2015.

**III- 1-1-2- MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2014 - 2015**

Au cours du biennium 2014-2015, Monsieur OUSMANE, Président du RIARC et les membres du Conseil Supérieur de la Communication du Niger, instance assurant la Présidence du Réseau, ont organisé plusieurs activités inscrites dans le plan d'action. Ils ont également pris part à des activités menées par des instances membres ayant pris des engagements dans le cadre de la mise en œuvre dudit plan, ainsi que celles initiées par d'autres réseaux partenaires organisant des activités similaires.

Au titre de l'axe 1 intitulé : « **Transition vers le Numérique** » et selon les trois activités qu'il comprend, la présidence en exercice a participé :

- Au Colloque international sur « **la réglementation de la communication audiovisuelle par le satellite et les nouveaux moyens de diffusion** » organisé par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc les 10 et 11 juin 2014 ;
- Au 3<sup>ème</sup> sommet de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) sur **la migration numérique et les politiques de spectre** à Nairobi au Kenya du 27 au 29 mai 2014 ;
- A la réunion de la CEDEAO sur **la télévision numérique terrestre (TNT)** tenue à Praia au Cap-Vert du 28 au 29 juillet 2014.
- Au séminaire sur la **Transition numérique en Afrique de l'ouest** organisé conjointement par EUTELSAT et l'Union Africaine des Télécommunications du 15 au 16 décembre 2014 à l'Hôtel de Golf d'Abidjan.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 2 du Plan d'Action intitulé « **cadre juridique et institutionnel de la régulation** », la Présidence en exercice a œuvré pour l'amorce de l'étude sur le cadre juridique et institutionnel régissant les instances de régulation de la communication membres du RIARC. A cet effet, la Tanzania Communication Regulatory Authority (TCRA) de la Tanzanie a honoré son engagement en ébauchant une première version des Termes De Référence de cette étude. Ils seront soumis à la Conférence des Présidents de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF.

L'Axe 3 du Plan d'Action concerne « **la Régulation des médias en période électorale** ». Il s'agit, selon le Président Abdourahamane, de l'axe ayant enregistré le plus d'activités au cours du biennium compte tenu de l'agenda électoral particulièrement chargé dans beaucoup de pays membres du RIARC. Les différentes rencontres organisées dans ce cadre se présentent comme suit :

- Séminaire régional sur « **l'accès aux médias en période électorale** » organisé les 21 et 22 juillet 2015 à Niamey au Niger ;
- Missions d'échanges d'expériences sur la régulation en période électorale. Ces missions ont été effectuées dans plusieurs pays selon les programmes électoraux établis. Ainsi, des délégations de la Présidence en exercice se sont rendues respectivement :
  - à Lomé au Togo du 23 au 27 avril 2015, pour s'enquérir des modalités pratiques prises par la HAAC du Togo relativement à la gestion de la couverture médiatique de la campagne électorale pour la présidentielle du 25 avril 2015.
  - à Cotonou au Bénin dans la cadre de la tenue des élections législatives du 26 avril 2015 puis des élections municipales, communales et locales, du 28 juin 2015;
  - à Ouagadougou du 02 au 03 juin 2015, sur invitation du CSC du Burkina Faso, pour participer au séminaire atelier des acteurs politiques, des médias et organisations de la société civiles sur le thème « **Communication politique et cohésion sociale** ».

- à N'djamena au Tchad, dans le cadre de la tenue de l'élection présidentielle du 10 avril 2016 pour partager l'expérience du CSC du Niger en matière de régulation des médias en période électorale.

Il faut noter que dans le cadre de la coopération entre les instances membres du RIARC, une équipe technique de la HACA du Maroc a effectué une mission à Niamey du 29 décembre 2015 au 08 janvier 2016 pour l'installation de la solution HMS pour le monitoring des programmes audiovisuels développés par la HACA.

Outre les missions d'échanges d'expériences, et toujours dans la perspective de la mise en œuvre des activités de l'axe 3, la Présidence en exercice a aussi effectué des missions d'information et de contact auprès des instances membres du Réseau dont les pays organisent des élections. Elle s'est donc rendue :

- auprès du CNCS de la Guinée Bissau du 08 au 15 avril 2014 pour reprendre le contact avec le Conseil national de la Communication sociale, puis observer le déroulement du premier tour de l'élection présidentielle couplée aux législatives du 13 avril 2014. Après des échanges fructueux, le Président du CNCS s'est engagé à mobiliser les instances des pays lusophones membres du RIARC, à savoir : (le Cap

Vert, Sao Tome et Principe et l'Angola).

- auprès du CSC du Burkina Faso du 07 au 12 décembre 2014, pour s'enquérir de la situation sociopolitique en général après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et celle de la régulation des médias en particulier. Lors de la présidentielle et des législatives du 29 novembre 2015, le Président en exercice s'est rendu à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso pour partager l'expérience du CSC du Burkina Faso et observer le déroulement de ce double scrutin. Au vu du succès enregistré par le CSC du Burkina Faso, les deux instances ont convenu de l'envoi d'un expert du CSC du Burkina Faso au Niger pour animer un séminaire sur « la gestion du pluralisme en période électorale ».
- auprès de la HAC de la Guinée Conakry du 09 au 13 octobre 2015 dans le cadre de l'élection présidentielle du 11 octobre 2015 et pour

s'enquérir de l'expérience de cette instance en matière de régulation des médias en période électorale.

Dans l'Axe 4 du Plan d'Action intitulé : « **égalité hommes/femmes dans les médias audiovisuels** », l'activité qui a été mise en œuvre au cours du biennium est relative aux « *échanges d'expériences en matière de monitoring des médias sur l'égalité hommes/femmes dans les médias audiovisuels* ». Dans ce cadre, la HACA du Maroc a organisé à Rabat, du 27 au 28 octobre 2014, un séminaire de restitution et de partage de son projet pilote « *Contribution à la lutte contre les stéréotypes fondés sur le genre et promotion de la culture de l'égalité hommes-femmes dans les médias audiovisuels : développement d'une démarche genderisée de monitoring des programmes* ».

Concernant le dernier axe du plan d'action 2014-2015 relatif au « **partenariat et réseautage** », deux des quatre activités programmées ont effectivement été mises en œuvre. Il s'agit des activités 1 et 3. La première activité intitulée : « *la recherche de partenaires techniques et financiers pour le RIARC et développement du partenariat avec les autres réseaux* » a enregistré le plus d'actions. Au nombre de ces actions menées par la Présidence du RIARC, nous avons :

- la participation à la 3<sup>ème</sup> Conférence annuelle du Forum des Instances de Régulation de l'Audiovisuel de l'OCI (IBRAF) tenue à Marrakech du 19 au 20 décembre 2013 sur le thème « **la protection des mineurs dans les médias audiovisuels** »
- la signature d'un accord - cadre entre le RIARC représenté par son Président en exercice, Monsieur Abdourahmane OUSMANE et SEE AFRICA représenté par son Président Directeur Général, Monsieur Issa SALIFOU, le 1<sup>er</sup> juillet 2014 à Cotonou.
- la facilitation d'un accord entre l'OPTA et Canal+ Afrique au cours de la réunion de concertation organisée entre les deux structures le 05 juin 2015 à Ouagadougou.

- la participation au 1<sup>er</sup> Forum International des Réseaux des Régulateurs de la Communication Audiovisuelle (FIRCA 1) en marge du 2<sup>ème</sup> Forum Mondial des Droits de l'Homme, tenu du 27 au 30 novembre 2014 à Marrakech au Maroc. A l'issue de la rencontre et sous l'égide de la HACA du Maroc, un document final a été rédigé et intitulé : « **Déclaration relative aux référentiels communs des régulateurs pour la promotion et la consolidation des Droits de l'Homme à travers les médias audiovisuels** ».
- la réunion de travail entre le Président du RIARC, Monsieur Abdourahamane OUSMANE et la Présidente de la PRAI, Madame Beatriz QUINOES CELY pour une prise de contact en vue de préparer la première rencontre entre les régulateurs africains et latino-américains.
- la participation à la 1<sup>ère</sup> réunion des Etats membres sur le projet de création de la radio/télévision de la CEDEAO tenue à Lagos au Nigéria du 28 au 29 octobre 2015. En application de la première recommandation de cette rencontre, le Président de la Commission de la CEDEAO a mis en place, en avril 2016, le Comité de pilotage dudit projet, composé de cinq membres tous

Présidents d'instances de régulation membres du RIARC.

- la participation du Président en exercice du RIARC à la 4<sup>ème</sup> Conférence annuelle de l'IBRAF qui s'est tenue du 12 au 13 janvier 2016 à Djedda en Arabie Saoudite. À l'issue de cette rencontre, le CSC du Burkina Faso et la HAAC du Bénin ont été admis comme membres de l'IBRAF.

La troisième activité programmée dans l'axe 5 du plan d'action et qui a été mise en œuvre est relative aux « missions du RIARC dans les pays membres et non membres ». À ce niveau, le Président en exercice du RIARC a effectué des missions de travail respectivement :

- à la HACA du Maroc, du 21 au 23 décembre 2013, dans le cadre de la coopération initiée depuis 2010, entre la HACA et le CSC. Les discussions ont porté sur la mise en place d'une unité de monitoring des médias

audiovisuels au sein du CSC du Niger avec l'appui technique de la HACA du Maroc.

- A Cotonou au Bénin pour prendre part aux 2<sup>èmes</sup> Etats Généraux de la presse béninoise tenus du 19 au 21 février 2014.
- A Lomé au Togo pour participer aux Etats Généraux de la presse togolaise tenus du 30 juin au 02 juillet 2015 à Kpalimé sur le thème : « le pari de la professionnalisation ». Ces assises ont également enregistré la participation du Président du HCC du Tchad et des Vice-présidents de la HAAC du Bénin et du CSC du Burkina Faso.
- à Koudougou au Burkina Faso, du 10 au 15 juin 2015, pour prendre part au séminaire sur les réformes du secteur de la communication au Burkina Faso, organisé par la Sous-commission Gestion des Médias et de l'Information de la Commission de la Réconciliation Nationale et des Réformes.

Avant d'ouvrir le débat à la suite de sa présentation, le Président du RIARC a informé les participants de l'édition de la version française du rapport général de la 7<sup>ème</sup> CIRCARF. Il a indiqué que le CSC du Niger s'apprête à en éditer très prochainement les versions anglaise et portugaise.

Au cours des échanges qui ont suivi la présentation de ce rapport, les participants ont félicité et apprécié le dynamisme du Président en exercice qui a permis d'atteindre ces résultats élogieux pour la visibilité et le rayonnement du RIARC. Dans son intervention, le Président de la NMC du Ghana a exprimé ses vives félicitations à la présidence en exercice. Il a de nouveau présenté ses sincères excuses pour le désistement de son Institutions et réitéré son engagement à œuvré pour le développement du Réseau.

Au regard de la densité des activités menées par la Présidence en exercice, Monsieur Gabriel BIHUMUGANY, Vice-président du Conseil National de la Communication (CNC) du Burundi a sollicité l'appui technique du RIARC pour aider son Instance à professionnaliser le monde de la presse dans ce pays. Il a particulièrement exhorté les membres du Comité d'Orientation à prêter mains fortes au CNC du Burundi pour son développement. En réponse à cette pertinente doléance, le Président Abdourahamane OUSMANE a conseillé le CNC d'adresser un courrier

officiel au RIARC en précisant les domaines dans lesquels l'institution voudrait la contribution du Réseau. Il faut signaler que les participants à la réunion du Comité d'Orientation ont tous apprécié à cette intervention du représentant du Burundi.

Toujours des échanges, la Présidente de la HACA du Maroc, Madame Amina LEMRINI ELOUAHABI, a proposé que l'étude sur l'harmonisation du cadre juridique et institutionnel des instances membres soit confié comme un sujet de recherche à un groupe d'étudiants doctorants dont le RIARC pourrait subventionner la formation et qui, en retour, feraient de ce sujet le thème de leur thèse. Ceci permettrait au Réseau d'avoir un document final bien fourni dont le contenu aiderait le RIARC à atteindre son objectif, celui d'avoir les mêmes textes dans tous les pays des instances membres chargées de réguler les médias en Afrique. Pour finir, Madame LEMRINI ELOUAHABI a, au nom de son Institution, pris l'engagement de traduire le rapport général de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF en langue Arabe. Ainsi, le rapport aurait été traduit dans toutes les langues parlées au sein du Réseau.

## **II-2- ACTIVITES MENEES PAR LE SECRETAIRE EXECUTIF DU RIARC**

Le Secrétaire Exécutif du RIARC (SE/RIARC) a présenté un rapport en deux temps ; il y a d'abord eu le rapport moral suivi du rapport sur l'état financier du Réseau. Le rapport moral s'est articulé autour de trois points majeurs, à savoir :

- 1- l'exécution des tâches assignées au Secrétariat Exécutif depuis la tenue de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF,
- 2- les activités menées par le Secrétaire Exécutif depuis sa prise de fonction en 2014 et,
- 3- les visites des délégations étrangères au siège du RIARC à Cotonou.



M. Adam BONI TESSI, Secrétaire Exécutif du RIARC

En effet, depuis la tenue de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF en décembre 2013 à Niamey au Niger, il y a eu deux réunions du Comité d’Orientation : celle de mai 2014 à Cotonou au Bénin et celle de juillet 2015 à Niamey au Niger. A chacune de ces rencontres, il a toujours été demandé au SE/RIARC d’effectuer des tâches pour le bon fonctionnement du Réseau. Au nombre de ces tâches, il y a :

- la traduction du Rapport Général de la septième (7<sup>ème</sup>) CIRCAF ;
  - la collecte des photos des anciens présidents du RIARC ;
  - l’élaboration du rapport et du projet de Relance de la publication du bulletin d’information du RIARC ;
  - la relance des instances ayant choisi de mener des activités inscrites au Plan d’Actions 2014 - 2015 ;
- le point de la situation financière de chaque instance ;
- l’animation du site web du RIARC ;
  - le recrutement d’experts pour l’étude sur l’harmonisation du cadre juridique des instances de régulation membre du RIARC. Cette



tâche est subordonnée à l'élaboration par la TCRA de la Tanzanie des Termes De Référence ;

- l'envoi de lettres d'information aux instances membres du RIARC sur l'existence du Forum des Autorités de Régulation de l'Audiovisuel des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (IBRAF OCI) ;
- l'organisation d'une mission conjointe Présidence en exercice - Secrétariat Exécutif à la National Media Commission du Ghana dans  
le cadre de l'organisation de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF.

Le Secrétariat Exécutif a accompli toutes les tâches ci-dessus énumérées à l'exception du recrutement d'experts dont l'exécution est conditionnée à l'élaboration des Termes de référence. En marge de l'exécution desdites tâches, le SE/RIARC a aussi mené des activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions 2014 - 2015.

Ces activités sont relatives aux missions de prise de contact et d'échanges d'expériences ainsi que des actions initiées dans le cadre des préparatifs de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF. En effet, depuis sa prise de fonction en juillet 2014, le Secrétaire Exécutif du RIARC a visité plusieurs instances de régulation des médias membres du Réseau. Il a également participé à des rencontres internationales. Ainsi, à la tête de délégations composées de Conseillers et de cadres de la HAAC, le Secrétaire Exécutif s'est rendu respectivement :

- au **Togo** les 21 et 22 octobre 2014 dans le cadre du séminaire sous régional organisé par la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) du Togo sur le thème : « la protection des mineurs par les régulateurs des médias : rôles, défis et approches prospectives » ;

- au **Maroc** du 27 au 30 novembre 2014 pour participer au Forum Mondial des droits de l'Homme sur le rôle des régulateurs des médias dans la promotion effective de la culture des droits de l'homme ;
- à **Abidjan du 15 au 16 décembre 2014** pour prendre part comme le Président en exercice l'a signifié tout à l'heure au séminaire sur la transition numérique en Afrique de l'ouest, conjointement organisé par EUTELSAT et l'Union Africaine de Télécommunication. Ce séminaire a réuni des représentants de l'ensemble des Etats membres de la CEDEAO (autorités politiques, régulateurs), les représentants des organisations internationales et régionales (UIT, BAD) ainsi que des acteurs essentiels du passage à la TNT (opérateurs, diffuseurs) ;
- au **Kenya** du 02 au 05 avril 2015 pour participer au séminaire international sur le numérique ;
- au **Gabon** du 09 au 11 juin 2015 pour prendre part à la 15<sup>ème</sup> édition du Colloque Mondial des Régulateurs ;
- en **Côte d'Ivoire** du 15 au 16 juin 2015 dans le cadre de l'Assemblée Générale du Réseau Francophone des régulateurs d'Afrique et de la Méditerranée (REFRAM) ; et du 20 au 23 avril 2016 pour participer à la 6<sup>ème</sup> édition de l'Africa IT & Telecom Forum ;
- en **Turquie** du 21 au 25 septembre 2015 dans le cadre du séminaire sur la régulation du spectre dans le monde.
- au **Nigéria** les 28 et 29 octobre 2015 pour participer à la réunion de mise en œuvre du programme de création de la Radio/Télévision Communautaire au sein des Etats membres de la CEDEAO ;
- en **Arabie Saoudite** du 10 au 14 janvier 2016 pour prendre part à l'Assemblée Générale du Forum des Instances de Régulation des médias des pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (IBRAF OCI).

- au **Togo** les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2016 pour représenter le RIARC et participer aux obsèques du feu Président de la HAAC du Togo, Richard Biossey Kokou TOZOUN.

Dans ces différents pays, le Secrétaire Exécutif du RIARC a discuté avec ses homologues de la visibilité à donner au RIARC, de son fonctionnement ainsi que de la régulation des médias à l'ère du numérique.

En marge de ces missions, et dans la perspective de l'organisation de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF statutairement prévue pour décembre 2015 à Accra au Ghana, faisant suite à l'absence constatée de l'instance assurant la Vice-présidence du RIARC, la NMC du Ghana, aux différentes rencontres du Réseau organisées en juillet 2015 à Niamey au Niger, le Secrétariat Exécutif a initié et mené, parfois conjointement avec la Présidence en exercice, plusieurs actions à l'endroit du Ghana. En dépit de la volonté manifeste du Secrétariat Exécutif d'aider la NMC à assumer ses responsabilités, malgré les lettres de relance et les promesses du Vice-président de la NMC pour l'organisation de la Conférence, le 09 novembre 2015, le Secrétariat Exécutif du RIARC a reçu une lettre de désistement de l'instance du Ghana signée par son Secrétaire Exécutif, Monsieur Alexander BANNERMAN.

Le troisième point du rapport d'activité du Secrétaire Exécutif est relatif aux missions des délégations étrangères au siège du Réseau à Cotonou. Elles s'inscrivent dans le double cadre des visites de travail et de partages d'expériences entre instances membres en période électorale. Au titre des visites de travail, le Secrétariat exécutif a reçu le Président du RIARC, Monsieur Abdourahamane OUSMANE, du 31 décembre 2014 au 05 Janvier 2015 et du 18 au 21 février 2015. Au cours de la première visite, il a eu un entretien de prise de contact avec le Secrétaire Exécutif sur les objectifs et les moyens d'actions du Réseau. Il a également tenu une séance de travail avec les Conseillers à la HAAC et le personnel de la Coordination du Secrétariat Exécutif du RIARC.

La seconde visite s'inscrit dans le cadre du lancement officiel du bouquet panafricain "SEE AFRICA" pour lequel Monsieur OUSMANE a, au nom du RIARC, signé un accord-cadre de partenariat avec le promoteur Monsieur Issa SALIFOU. En marge de cette cérémonie, le Président du RIARC a tenu une séance de travail avec

le Président Adam BONI TESSI et pris contact avec la nouvelle Coordinatrice du Secrétariat Exécutif du RIARC et son Assistante.

Des instances membres ont visité le siège du Réseau pour partager avec la HAAC du Bénin son expérience en matière de régulation des médias en période ordinaire. Il s'agit :

- ✓ du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Burkina Faso du **24 au 26 février 2015** ;
- ✓ de la Haute Autorité de la Communication (HAC) de la Guinée Conakry du **27 mai au 1<sup>er</sup> juin 2015** ;
- ✓ du Haut Conseil de la Communication de Transition (HCCT) de la Centrafrique du **08 au 14 novembre 2015** ;
- ✓ du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger du 18 au 22 avril 2016 afin de s'enquérir de l'expérience du Bénin en matière de corégulation des médias.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3 du plan d'actions 2014-2015 concernant le partage d'expériences entre instances membres du RIARC en période électorale, le Secrétariat Exécutif a reçu, pendant la période des élections législatives des délégations étrangères telles que :

- ✓ le **Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger** et la Haute Autorité de la Communication (HAC) de la Guinée Conakry. Ces deux délégations ont séjourné au Bénin dans le cadre des élections législatives du 26 avril 2015 pour s'inspirer de l'expérience de la HAAC du Bénin en matière de gestion médiatique des élections. Elles ont participé aux missions de supervision des organes de presse dans les départements du Zou et de l'Ouémé afin de suivre la gestion des médias pendant et après les opérations de vote.
- ✓ la **Haute Autorité de la Communication de Transition de la Centrafrique**, du 22 au 25 juin 2015, conduite par son Président, Monsieur

José Richard POUAMBI suivi du Vice-président Monsieur Sole TITA SAMBA ;

- ✓ la **HAAC du Togo** du jeudi 25 au lundi 29 juin 2015. La délégation est composée de Messieurs Djagou Balogou DONKO, Vice-président de l'Institution et Mathias Nouwagnon AYENA, Rapporteur ;
- ✓ le **CSC du Niger** du 26 au 30 juin 2015. La délégation est composée de Monsieur Ali SOUNTALMA OUSSENI Vice-président et de Madame Zeinaba YACOUBA, Conseiller.

Pendant la période des scrutins de l'élection présidentielle organisé respectivement les 06 et 20 mars 2016, quatre instances membres du RIARC sont venues vivre l'expérience de la HAAC du Bénin en matière de suivi médiatiques de l'élection. Il s'agit de :

- ✓ la **HAAC du Togo** représentée par son rapporteur Madame Adjouwa AWOUSSABA ;
- ✓ le **CSC du Burkina Faso** conduite par sa Présidente Madame Nathalie SOME
- ✓ la **HACA** de la Côte d'Ivoire représentée par son Président Monsieur Sy SAVANE ;
- ✓ la **HAC** de la Guinée Conakry représentée par sa Présidente Madame Martine CONDE.

Les délégations du Burkina Faso et de la Guinée Conakry ont vécu le scrutin du premier tour dans la partie septentrionale du Bénin pendant que celles du Togo et de la Côte d'Ivoire sont restées à Cotonou.

Outre le rapport moral d'activités, le secrétaire Exécutif du RIARC a présenté au participants le point financier des cotisations et autres activités menées par les instances et ayant eu des incidences financières.

Au cours des échanges qui ont suivi la présentation des deux rapports du Secrétariat Exécutif, la Présidence de la HACA du Maroc, Madame Amina LEMRINI ELOUAHABI, a proposé que pour la huitième CIRCAF les rapports de la présidence en exercice et du Secrétariat Exécutif soit fusionnés pour éviter les redondances, puisque les deux organes sont souvent appelés à mener des activités de façon conjointe pour le développement du Réseau. Au sujet de l'inactivité de certaines instances, elle a suggéré que les membres du Comité d'Orientation réfléchissent ensemble pour trouver les voies et moyens à utiliser pour les remobiliser dans la solidarité africaine agissante.

Dans son intervention, Monsieur Abdourahamane OUSMANE a, au nom du Réseau dont il assure la présidence, remercié le gouvernement béninois pour les efforts consentis en vue de soutenir le personnel du Secrétariat Exécutif. Il a félicité le Secrétaire Exécutif pour les activités menées depuis sa prise de fonction et reconnu que dans le cadre de l'organisation de cette troisième réunion, il y a eu une bonne circulation de l'information. Monsieur OUSMANE a saisi l'occasion pour mettre l'accent sur le fait que les Présidents d'instances qui s'engagent à servir le RIARC doivent estimer la lourdeur de la charge que représente le fonctionnement des organes du Réseau, et s'assurer du soutien de leur Etat central. Toutefois, il a reconnu que la réalité institutionnelle fait que les instances africaines de régulation des médias ne s'équivalent pas sur le plan des moyens disponibles. Le Président en exercice du RIARC a également déploré le dysfonctionnement qui s'observe au sein points focaux et l'absence de réponse aux lettres de recouvrement des cotisations. Il a, pour finir, proposé qu'une solution définitive soit trouvée pour le mode de recouvrement des cotisations.

A l'instar de la Présidente du Maroc, Monsieur OUSMANE a émis le souhait que l'orientation donnée à l'étude sur l'harmonisation du cadre juridique des instances membres du RIARC soit revue.

Pour conclure sa présentation, Monsieur Adam BONI TESSI, Président de la HAAC du Bénin en charge du Secrétariat Exécutif du RIARC, a déclaré qu'au nom de la solidarité africaine, c'est un plaisir pour l'Institution qu'il dirige de répondre aux exigences du Secrétariat Exécutif et du siège du Réseau. Aussi, a-t-il exprimé l'entière disponibilité du Bénin à accompagner le RIARC dans ses missions.

### II-3- FIXATION DE LA DATE ET EXAMEN DU PROJET DE PROGRAMME INDICATIF DE LA 8<sup>ème</sup> CIRCAF

Après les présentations des différents rapports de la Présidence en exercice et du Secrétariat Exécutif, les participants à la troisième réunion du Comité d'Orientation ont ensemble réfléchi sur la période à laquelle doit se tenir la 8<sup>ème</sup>

CIRCAF. Ils sont d'abord partis du fait que les deux dernières Conférences des Présidents ont eu lieu dans le courant du mois de décembre. Cela permet à l'instance qui assure la Présidence du Réseau de commencer la mise en œuvre de son Plan d'Actions dès le début de la nouvelle année. Aussi, le début d'une nouvelle année marque-t-il le commencement de l'année budgétaire dans tous les pays. Par ailleurs, les participants ont souligné le fait que des instances qui sont à la fois membres du RIARC et du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) ont pris des engagements d'activités vis-à-vis de ce dernier pour le reste de l'année 2016.

Au regard de ces considérations, il a été proposé, et le Comité d'Orientation a retenu que la 8<sup>ème</sup> CIRCAF ait lieu en début du mois de décembre 2016, plus précisément pendant la période du **06 au 08 décembre 2016**. Ainsi, le nouveau Président aura deux années pleines pour exécuter son Plan d'Actions.

Quant au lieu de déroulement de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF, il importe de rappeler que conformément aux recommandations de la 2<sup>ème</sup> réunion du Comité d'Orientation tenue à Niamey en juillet 2015, le Bénin, siège et Secrétariat Exécutif du Réseau a été choisi pour abriter la rencontre.

La période de la tenue de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF une fois fixée, les participants à la réunion de Cotonou ont procédé à l'étude du programme indicatif élaboré par le Secrétariat Exécutif pour cette rencontre internationale qui doit se dérouler dans la capitale économique béninoise, Cotonou. Après les amendements apportés, ce programme comprend quatre grandes parties :

- la cérémonie officielle d'ouverture de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF ;
- le séminaire thématique ;
- la Conférence des Présidents et ;
- la cérémonie officielle de clôture de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF.

La cérémonie d'ouverture sera marquée par une série d'allocutions de hautes personnalités politico-administratives du Bénin et celle du Président en exercice du RIARC.

Le séminaire thématique portera sur le thème: "**Régulation des supports de diffusion numérique et des médias en ligne : opportunités et défis**". Il sera introduit par une communication inaugurale sur « **Le rôle des régulateurs africains face à l'avènement du numérique** ». Il comprend quatre (04) sessions, respectivement intitulées ainsi qu'il suit :

- ✓ **Session 1** : "Défis de la régulation des nouveaux supports de diffusion numérique " ;
- ✓ **Session 2** : "A l'heure de la convergence des médias, comment l'expérience de la régulation audiovisuelle « *classique* » peut-elle constituer une source d'inspiration pour la régulation du numérique ?" ;
- ✓ **Session 3** : " Supports de diffusion numérique et médias en ligne : quelle régulation pour la promotion des droits des femmes et de la culture des droits de l'Homme en général dans les médias, dans un contexte marqué par les conflits et la montée des extrémismes ?".
- ✓ **Session 4** : "Supports de diffusion numérique et médias en ligne : quelle synergie d'actions entre régulateurs de contenu et régulateurs de contenant ?"

A chaque session, les participants ont retenu que le plateau se présentera ainsi qu'il suit :

- un président de séance ;
- un modérateur ;
- un ou deux communicateurs ;
- un ou deux présentateurs d'expériences de pays.

Selon le Président Abdourahamane OUSMANE, cette typologie des communications vise à valoriser la participation des autres Présidents d'Instances aux travaux du séminaire.

La Conférence des Présidents, quant à elle, regroupera exclusivement les Présidents d'instances membres et les Chefs de délégations dûment mandatés.



La cérémonie de clôture sera la dernière activité de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF. Elle sera marquée notamment par la lecture du rapport de synthèse, des recommandations, des motions et du discours officiel de clôture.

Le programme détaillé de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF est annexée au présent rapport.

Outre le programme indicatif de la CIRCAF, les participants à la réunion de Cotonou ont également examiné le projet de feuille de route proposé par le Secrétariat Exécutif pour le biennium 2017-2018. Cette feuille de route est inspirée du Plan d'Action 2014-2015 mis en œuvre par le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger, instance assurant la Présidence en exercice du Réseau. Il comprend six axes dont un événement spécial. Les axes retenus se présentent ainsi qu'il suit :

- **AXE 1 :** Régulation des médias du service public à l'ère du numérique ;
- **AXE 2 :** Cadre juridique et institutionnel de la communication audiovisuelle et de la régulation;
- **AXE 3 :** Régulation des médias en période électorale et non électorale
- **AXE 4 :** Egalité homme - femme dans et à travers les médias
  - **AXE 5 :** Communication, Partenariat et Réseautage
- **AXE 6 :** Événement spécial : Célébration des 20 ans du RIARC

Chaque axe est décliné en objectif(s) à atteindre au cours du prochain biennium. Après l'examen de la feuille de route, les membres du Comité d'Orientation ont indiqué que le prochain Président s'en servira pour élaborer son Plan d'Action.

Au cours de la troisième réunion du Comité d'Orientation de Cotonou les participants ont par ailleurs, examiné le dossier relatif à la publication du bulletin d'information du Réseau intitulé : « LA LETTRE DU RIARC » en version papier et en version électronique. Les membres du Comité d'Orientation ont mis l'accent sur la nécessité pour le RIARC de se doter d'un tel outil de communication. Ils ont rappelé le fait que ce dossier a plusieurs fois déjà fait l'objet de préoccupations au sein des organes dirigeants du Réseau. Ainsi, après l'examen du projet, les participants ont réitéré leur souhait de voir paraître ce bulletin d'information. Mais au regard du coût qu'induirait son impression en version papier, ils ont d'abord opté pour sa parution en

version électronique. Pour ce faire, le Secrétariat Exécutif a été instruit pour publier deux numéros du bulletin d'information avant la 8<sup>ème</sup> CIRCAF prévue pour décembre 2016.

En divers, le Comité d'Orientation a évoqué l'évolution de la situation de crise qui prévaut à la Haute Autorité de la Communication (HAC) de la Guinée Conakry. En introduisant le dossier, le Président du RIARC a fait un bref rappel des événements qui ont marqué la vie de cette instance membre du Réseau. Il a aussi indiqué aux participants les démarches menées par la Présidence en exercice en vue de l'apaisement de la situation. Monsieur Abdourahamane a ensuite lu aux participants l'arrêt rendu par la Cour Constitutionnelle de la Guinée le 05 mai 2016 et qui a statué sur sept points du contentieux. Il a émis le vœu que cet arrêt ramène la sérénité au sein des membres de l'Institution.

Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour de la rencontre ayant été épuisés, le Président de séance, Monsieur Abdourahamane OUSMANE a ordonné qu'il soit procédé à la lecture des recommandations.

#### **IV- RECOMMANDATIONS**

Au terme des travaux de la troisième réunion du Comité d'Orientation du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), les participants ont formulé plusieurs recommandations. Ils se présentent ainsi qu'il suit :

- 1- La traduction en langue Arabe du Rapport Général de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF par la HACA du Maroc ;
- 2- La publication de deux numéros du bulletin d'information du RIARC avant décembre 2016 ;
- 3- L'élaboration d'un rapport conjoint Présidence en exercice - Secrétariat Exécutif sur la stratégie de remobilisation des membres du réseau à présenter à la 8<sup>ème</sup> CIRCAF ;
- 4- La saisine par le Secrétariat Exécutif du RIARC des instances membres pour l'actualisation du répertoire des points focaux auprès du RIARC ;

- 5- L'envoi par le Conseil National de la Communication (CNC) du Burundi d'un courrier sollicitant l'aide du RIARC dans la mise en place de réformes devant permettre à l'instance d'asseoir son autorité ;
- 6- La célébration des vingt (20) ans du RIARC au cours de l'année 2018.

#### **IV- CEREMONIE DE CLOTURE**

Placée sous l'Autorité du Président en exercice du RIARC, Monsieur Abdourahamane OUSMANE, la cérémonie de clôture s'est déroulée en deux phases : la présentation du Communiqué final de la troisième réunion du comité d'Orientation et le discours de clôture du Président en exercice du RIARC. Le Communiqué final a été présenté par Madame Odile HOUNSA-DEHOUMON, Coordonnatrice du Secrétariat Exécutif du RIARC.

Dans son discours de clôture, Monsieur Abdourahamane OUSMANE a exprimé ses sentiments de satisfaction au terme des travaux de la troisième réunion du Comité d'Orientation du RIARC. Il a indiqué que Pendant deux jours, les délégations des instances de régulation venues du Niger, du Togo, du Ghana, du Burundi, du Maroc, jointes à celle du Bénin ont procédé à la préparation intellectuelle et technique de la 8<sup>ème</sup> Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique : CIRCAF 2016. Les membres statutaires du comité d'Orientation du RIARC et les instances présentes en qualité d'observateurs ont consolidé les jalons qui ont été jetés à Niamey en 2015, a-t-il ajouté avant de déclarer qu'il reste à les matérialiser en décembre prochain.

Selon le Président du RIARC, les échanges au cours de la rencontre ont permis aux participants de retenir, à l'unanimité, la période du 06 au 08 décembre 2016 pour tenir la 8<sup>ème</sup> CIRCAF à Cotonou, au Bénin conformément aux recommandations de la deuxième réunion du comité d'orientation de Niamey en juillet 2015. Il a, par ailleurs, précisé que le prochain biennium couvrira la période 2017 - 2018.

Il a, pour finir, remercié tous les participants en l'occurrence, le Président de la HAAC du Bénin en charge du Secrétaire Exécutif du RIARC, Monsieur Adam BONI TESSI, et les Conseillers à la HAAC pour les dispositions prises en vue de la réussite de cette rencontre. Le Président du RIARC a adressé un

remerciement spécial au Président de la HAAC du Bénin pour avoir spontanément accepté, au nom de l'Institution qu'il dirige, que le Bénin accueille la 8<sup>ème</sup> Conférence des Présidents du RIARC.

## **CONCLUSION**

La troisième réunion du Comité d'Orientation du RIARC a été une réussite. Elle a permis à la National Media Commission du Ghana de présenter ses excuses pour n'avoir pas pu honorer ses engagements de Viceprésidence du Réseau. Elle a également permis aux membres statutaires de l'organe d'échanger sur les difficultés auxquelles le Réseau se trouve confronté. Au nombre des difficultés évoquées au cours de la rencontre, il y a, entre autres,

- la faible implication de certaines instances dans la mise en œuvre des activités du Réseau ;
- l'inactivité des points focaux
- le défaut de paiement des cotisations annuelles.

Ces difficultés impactent négativement sur la visibilité et le rayonnement du Réseau sur le Continent Africain.

Le RIARC est, en effet, un outil indispensable pour le développement et la visibilité des Instances de régulation des médias en Afrique. A cet effet, la solidarité africaine qui est la chose la mieux partagée sur le continent doit, comme l'a précisé le Président en exercice dans son discours de clôture, permettre aux instances membres de se soutenir mutuellement et d'œuvrer pour davantage de liberté d'expression et de presse. Il importe donc que les instances africaines de régulation des médias membres du RIARC, unissent leurs forces et leurs idées pour tenir allumer ce flambeau continental, et ce faisant, contribuer à la consolidation de la démocratie et de la stabilité dans les pays Africains.

Les regards sont désormais tournés vers Cotonou pour la 8<sup>ème</sup> CIRCAF qui certainement apportera des solutions idoines au rayonnement du Réseau.

Fait à Cotonou, le 13 mai 2016

Les Rapporteurs,

**Mohamed AZIZOU YACOUBOU,**  
Assistant de la Coordinnatrice du SE/RIARC

**Odile HOUNSA DEHOUMON,**  
Coordinnatrice du SE/RIARC

## **ANNEXES**

- 1- Mot de bienvenue du Secrétaire Exécutif du RIARC ;**
- 2- Allocution d'ouverture du Président du RIARC ;**
- 3- Rapport d'activités du Président en exercice du RIARC ;**
- 4- Rapport d'activités du Secrétaire Exécutif du RIARC ;**
- 5- Programme indicatif (corrigé) de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF ;**
- 6- Feuille de route pour l'élaboration du Plan d'Action 2017-2018 du RIARC ;**
- 7- Communiqué final de la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité d'Orientation ;**
- 8- Discours de clôture du Président du RIARC ; 9- Liste de présence des participants.**